

times. Cet emprunt est pour vingt ans, mais le gouvernement chinois s'est réservé le droit de le rembourser au pair, à n'importe quelle époque, au cours de ces vingt années, en donnant un préavis de six mois ; les intérêts cessent d'être payés sur les obligations sorties.

4^o Avril 1895, 1.000.000 liv. st., 6 ^o/_o, émis par la Chartered Bank, remboursable au pair par 15 tirages annuels d'un montant à peu près égal ; garanti par les douanes maritimes ; les intérêts cessent d'être payés sur les obligations sorties au tirage.

5^o Juin 1895, 1.000.000 liv. st., 6 ^o/_o, émis par la National Bank für Deutschland, remboursable par 15 tirages annuels de 1901 à 1915 ; garanti par les douanes maritimes. Cet emprunt est fait pour vingt ans ; le contrat porte que le gouvernement chinois ne s'est pas réservé le droit d'un remboursement anticipé.

6^o Juillet 1895, 400.000.000 de francs, 4 ^o/_o, émis par des établissements français et russes ; remboursable en 36 années à partir de 1896 par tirages au sort annuels ; garanti par les douanes maritimes et le gouvernement russe ; il est affecté, chaque année, à l'amortissement 1.288.688 ^o/_o du montant nominal de l'emprunt, plus 4 ^o/_o du montant nominal des titres déjà amortis ; les annuités sont les mêmes et seul le chiffre des centaines varie.

7^o 23 mars 1896, 16.000.000 de liv. st., 5 ^o/_o, émis par la Hong-Kong and Shanghai Bank et la Deutsche Asiatische Bank ; remboursable au pair en 36 années à partir de 1897 par tirages au sort annuels ; garanti par les douanes maritimes.

8^o Mars 1898, liv. st. 16.000.000, 4 1/2 ^o/_o, émis par les mêmes banques, remboursable en quarante-cinq